

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION des Deux-Sèvres

ETAT *	DETR ☐	DSIL ☐	FNADT ☐	Autre :
---------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	---------

AUTRES (préciser)	DEPARTEMENT ☒ CAP RELANCE	
------------------------------	---	--

*** COCHER LES CASES CORRESPONDANT A L'ENSEMBLE DES FINANCEMENTS QUE VOUS SOLLICITEZ POUR CE PROJET**

1 - LE DEMANDEUR

Nom de la structure ⁽¹⁾ (collectivité, association,...) : Communauté de communes Mellois en Poitou	
Adresse complète : 2 place de Strasbourg 79500 MELLE	
Statut juridique ⁽²⁾ : EPCI	
N° identification (SIREN, SIRET, INSEE, MSA...) : 200 069 755 000 11	
N° et date d'enregistrement en Préfecture pour les associations :	
Représentant légal habilité : Fabrice MICHELET, Président	
Interlocuteur du projet : Damien GRANDEAU	
N° de téléphone : 06 38 12 77 63	N° de fax :
E-mail : damien.garandeaumelloisenpoitou.fr	

(1) conforme à la déclaration en Préfecture pour les associations

(2) commune, structure intercommunale, consulaire, autre structure publique, association loi 1901, autre privé

2 - TERRITOIRE DU PROJET (préciser le territoire sur lequel l'action se déroule)

Communauté de communes ou d'agglomération : MELLOIS EN POITOU	
COMMUNES : MELLE – BRIOUX/BOUÏSSONNE – CELLES/BELLE – LIMALONGES – LEZAY- MELLERAN	TOUT LE DEPARTEMENT : ☒ oui - non
CANTON : CELLES/ BELLE, MIGNON ET BOUÏSSONNE et MELLE	Autre périmètre intercommunal :

3 - INTITULE DU PROJET (préciser phase ou tranche s'il y a lieu)

Rénovation de sites scolaires	Subvention de FONCTIONNEMENT ☐
	Subvention d' INVESTISSEMENT ☒

Fait à Melle, le 01/03/2022

Signature et cachet du demandeur

MODE D'EMPLOI : PHOTOCOPIER ce formulaire en autant d'exemplaires qu'indiqué page 4
ENVOYER vos différents dossiers à chaque bureau chargé de les instruire (adresses page 4)

1	Contexte	4 sites communautaires ont été fléchés pour une opération de réfection de toiture : Ecole élémentaire de Brioux sur Boutonne, Ecole élémentaire de Celles sur Belle et école élémentaire de Melle (+ reprise charpente) et maternelle de Melle. Ces sites présentent des couvertures feuillardes, avec des tuiles et ardoises gélives. 2 sites communautaires ont été fléchés pour le remplacement d'aire de jeux aux écoles de Limalonges et Mazières/Béronne. Les aires de jeux existantes en bois sont en très mauvaise état et devenu dangereuse donc fermées à l'utilisation. 1 site communautaire a été fléché pour l'encapsulage d'amiante à l'école maternelle de Lezay. Le sol recouvert de dalle composée d'amiant et en mauvaise état. 1 site communautaire a été fléché pour une rehabilitation électrique de mises aux normes à l'école de Melleran 1 site communautaire a été fléché pour un changement de chaudière : passage du fioul au gaz à l'école maternelle de Melleran
2	Descriptif synthétique	Ecole élémentaire de Brioux sur Boutonne: réfection de deux couvertures ardoises dont une avec le remplacement de certains éléments de charpente. Ecole élémentaire de Celles sur Belle : réfection d'une partie de la couverture feuillante, avec des tuiles gélives. Le remplacement est à l'identique que l'existant. Ecole élémentaire de Melle : Réfection des couvertures de deux bâtiments séparés d'un préau feuillante avec des tuiles gélives. Le remplacement est effectué avec une tuile type canalaverou à la demande de l'ABF + reprise de charpente au niveau de la primaire Ecole maternelle de Melle : Réfection de la couverture principale du bâtiment en mauvaise état devenu feuillante. Le remplacement est effectué avec une tuile type canalaverou à la demande de l'ABF Ecole de Mazières/Béronne : Remplacement de l'aire de jeux en état de dégradation avancé qui a été fermé à l'utilisation des enfants. Ecole de Limalonges : Remplacement de l'aire de jeux en état de dégradation avancé qui a été fermé à l'utilisation des enfants. Ecole maternelle de Lezay : Encapsulation sur un sol amianté en mauvaise état Ecole de Melleran : mises aux normes électriques Ecole maternelle de Melleran : remplacement de la chaudière fioul Ecole de musique (école Jules Ferry) : création d'une salle et remise aux normes des sanitaires
3	a) Objectifs b) Résultats attendus c) Indicateurs permettant de mesurer les résultats <i>(joindre tous les documents ou annexes pour compléments)</i>	a) apporter un confort à l'utilisateur b) Stopper les risques électriques c) Diminution de plainte exprimé par les usagés
4	Échéancier	Date de début de l'opération : Février 2022 Durée prévue (préciser les phases ou tranches nécessaires) : 6 mois
5	Maitre d'œuvre (le cas échéant) Subvention d'investissement	Nom : Communauté de communes Mellois en Poitou Adresse : Maître d'œuvre : public : ☐ ou Privé : ☐ N° de Téléphone : N° Fax : E. Mail :
6	Impact économique	☐ oui ☐ non ☒ neutre

		Envoyé en préfecture le 30/03/2022 Reçu en préfecture le 30/03/2022 Affiché le 30/03/2022 ID : 079-200069755-20220302-DP22PTIT02-AR	
	(création d'emplois...)	Emplois créés :	Emplois sauvegardés :
7	Impact sur l'environnement	Le projet participe-t-il à la protection de l'environnement ? ☒ oui ☐ non ☐ neutre	
		- Si oui, comment ? Réduction des consommations énergétiques	
		- Si le projet est égal ou supérieur à 75 000 €, prend-il en compte les valeurs d'éco-responsabilité souhaitées par le Conseil général ? ☐ oui ☒ non	
8	Impact sur l'accessibilité des personnes handicapées	☐ oui ☐ non ☒ neutre	
		Si oui, handicap : ☐ moteur ☐ visuel ☐ auditif ☐ mental ou psychique	
5 – COMMUNICATION			
Le bénéficiaire s'engage à indiquer, de façon lisible et explicite, la participation de l'État à la réalisation du projet par une publicité appropriée conforme au logo fourni par la préfecture sur tous les supports de communication et d'information du public, affiches, programmes, lors des réunions publiques et/ou à l'occasion des relations avec la presse pendant la réalisation du projet. Il s'engage à assurer la publicité de son plan de financement, de manière permanente pendant la réalisation de l'opération et à son issue.			

6 - PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	en Euros	RECETTES	en Euros
Détails des principaux postes		✓ Financements publics ● Europe (préciser le fonds, le programme) : - FEADER - FEDER - FSE ● État (précisez le ministère ou programme) : - FSIL - ● Département (précisez le programme) : - Cap Relance 79 - ● C^{té} de communes ou d'agglomération : - ● Commune : - ● Autres organismes publics : (Etablissements publics, autres syndicats....)	178 085,04
Travaux de réfection de toiture école de Brioux	31 371.00		
Travaux de réfection de toiture école de Celles/Belle	18 825.00		
Travaux de réfection de toiture école élémentaire de Melle	49 716.36		
Travaux de remplacement de gouttières école élémentaire de Melle	10 735.00		
Travaux de reprise de charpente école élémentaire de Melle	8 271.80		
Travaux d'installation d'une aire de jeux école de Limalonges	14 099,00		
Travaux d'installation d'une aire de jeux école de Mazières/Béronne	16 596,00		
Travaux de réfection de toiture école maternelle de Melle	32 043,00		
Travaux d'isolation de toiture école maternelle de Melle	4 760,00		
Travaux d'encapsulage de sols amiantés école maternelle de Lezay	13 026,61		
Travaux de mise aux normes des sanitaires de l'école de musique et création d'une salle	45 815,14		
Travaux de mises aux normes électriques à l'école de Melleran	5 935.82		
Travaux de remplacement de chaudière à la maternelle de Melleran	9 928,53		
		✓ Organismes privés, précisez : ● CEE ●	
		✓ Autofinancement, précisez : ● ● ●	83 038,22
Total HT	261 123,26€		
TVA			
TOTAL TTC		TOTAL (HT ou TTC) *	261 123,26 € HT

* Si vous récupérez la TVA alors le total des recettes est à exprimer en HT

Récupération par le FCTVA



oui



non

Récupération partielle (sur quelles dépenses) :

La version complète est en ligne sur :

- Le site de l'Etat sur www.deux-sevres.gouv.fr

PIECES A FOURNIR

ENVOI DES DEMANDES

Pour toutes les demandes :*(investissement comme fonctionnement)*

- Courrier de demande de subvention,
- Ce formulaire de demande de subvention daté et signé ,
- Notice explicative détaillant le projet,
- Les études préalables réalisées le cas échéant,
- Si la demande concerne une étude, joindre le cahier des charges ainsi que la réponse du prestataire au cahier des charges,
- Relevé d'identité bancaire.

Pour les projets d'investissements :

- Documents graphiques : plan de situation, plan de masse, état des lieux avec vues en plans, coupes, façades, photographies ; le projet avec vues en plans, coupes, façades ; croquis perspectifs d'insertion, les matériaux et leur coloration.
- Justificatifs d'acquisition des terrains et immeubles, précisant la « libre disposition des terrains et immeubles sur lesquels les travaux doivent être réalisés ».
- Devis estimatifs, présentés par poste de dépenses (totalisés sur formulaire) avec montant HT des honoraires et travaux.
- Attestation de non commencement de l'opération (études, travaux...) datée et signée.
- Échéancier pluriannuel de l'opération.

Si le demandeur est une collectivité :

- Délibération (enregistrée en Préfecture) adoptant le projet ci-joint et arrêtant les modalités du financement. Une collectivité qui sollicite une subvention pour la réalisation de travaux d'investissement doit être compétente pour agir dans le domaine concerné.

Si le demandeur est une association :

- Bilans comptables des deux derniers exercices et budget prévisionnel de l'année en cours, rapport d'activité de l'année écoulée et compte-rendu de la dernière assemblée générale.
- Statuts de l'association, déclaration d'enregistrement des statuts à la Préfecture, copie publication au JO, liste des membres du Bureau actualisée et réceptionné de son dépôt en Préfecture.

Si le demandeur est une entreprise :

- Bilans comptables des deux dernières années.

Certains programmes de subvention peuvent nécessiter des pièces complémentaires. N'hésitez pas à demander ces annexes et règlement aux services en charge de l'instruction.

ETAT♦ **Arrondissement de Niort**

Préfecture des Deux-Sèvres
4 rue Du Guesclin
79099 Niort Cedex 9

Bureau des dotations et des subventions (DETR : 05 49 08 69 60 - ou - 69 61 - ou - 69 65

♦ **Arrondissement de Bressuire**

Sous-Préfecture de Bressuire : 05 40 08 67 49

♦ **Arrondissement de Parthenay**

Sous-Préfecture de Parthenay : 05 49 08 69 28

PIECES A TRANSMETTRE**4 exemplaires, en version papier ou dépôt par voie dématérialisée sur les boîtes suivantes :**

pref-detr@deux-sevres.gouv.fr pour la préfecture

sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr pour la sous-préfecture de Bressuire

sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr pour la sous-préfecture de Parthenay